

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

## AMENDEMENT

N ° CD2003

présenté par

Mme Brulebois, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Pascale Boyer, Mme Brugnera, Mme Bureau-Bonnard, M. Cabaré, M. Cazenove, M. Daniel, Mme Degois, M. Dombreval, Mme Françoise Dumas, Mme Dupont, M. Fiévet, M. Martin, Mme Mauborgne, Mme Rilhac, Mme Rossi, Mme Thillaye, Mme Vanceunebrock, M. Véran et M. Vignal

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.